

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité.

TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Affaire n° : UNDT/NBI/2019/113

Jugement n° : UNDT/2020/079

Date : 28 mai 2020

Original : anglais

Juge : Mme Margaret Tibulya
Greffé : Nairobi
Greffier : Mme Abena Kwakye-Berko

PONCE-GONZALEZ

contre

Rappel de la procédure

1. Le 5 août 2019, le requérant, Chef du budget et des finances de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), a déposé une requête révisée dans laquelle il avance que sa candidature au poste de chef des opérations et de la gestion des ressources à la classe P-5, correspondant à l'avis n° 104637 d'une procédure de recrutement sur liste de réserve, n'a pas fait l'objet d'un examen complet et équitable et que l'annulation de la procédure en violation des règles applicables à la suite de sa disqualification illégale constitue un abus d'autorité (la « décision attaquée »).

2. Le 6 septembre 2019, le défendeur a déposé une demande d'irrecevabilité de la requête.

Faits

3. Le 9 octobre 2018, l'Administration a publié un avis de vacance pour le poste de chef des opérations et de la gestion des ressources de la FISNUA à la classe P-5 qui portait la référence 18-Administration-UNISFA-104637-J-Abyei, le délai de présentation des candidatures ayant été fixé au 23 octobre 2018¹.

4. Le requérant a présenté sa candidature à ce poste le 22 octobre 2018.

5. Le 28 janvier 2019, il a été informé que l'avis n° 104637 avait été annulé et qu'il pourrait être publié ultérieurement².

6. Le 18 mars 2019, le requérant a demandé le contrôle hiérarchique de la décision du Bureau de la gestion des ressources humaines d'annuler la procédure n° 104637. Le 10 avril 2019, il a soumis au Groupe du contrôle hiérarchique un additif à sa requête du 18 mars³.

¹ Requête, annexe 2.

² Requête, annexe 4.

³ Requête, annexe 9.

Dispositif

12. La requête est irrecevable et est rejetée.

(Signé)

Margaret Tibulya, juge

Ainsi jugé le 28 mai 2020

Enregistré au Greffe le 28 mai 2020

(Signé)

Abena Kwakye-Berko, greffière, Nairobi